

Plan d'action de Gleneagles

Changement climatique, énergie propre et développement durable

1. Nous prendrons des mesures progressistes dans des domaines clés qui consistent à :
 - Changer nos modes d'utilisation de l'énergie
 - Oeuvrer pour un avenir plus propre
 - Promouvoir la recherche et le développement
 - Financer la transition vers une énergie propre
 - Gérer les répercussions du changement climatique
 - Lutter contre l'exploitation illégale de la forêt

Changer nos modes d'utilisation de l'énergie

2. Une efficacité énergétique accrue a des effets positifs sur la croissance économique et l'environnement, en plus d'avoir pour bienfait de réduire les émissions de gaz à effet de serre, prévenir la pollution, soulager la pauvreté, renforcer la sécurité de l'approvisionnement en énergie, stimuler la compétitivité et améliorer la santé et l'emploi.
3. À Evian, nous avons convenu de faire de l'efficacité énergétique l'un des points de mire de l'action du G8. En avril 2005, dans la foulée de l'accord conclu au Sommet de Sea Island en 2004, l'Initiative des 3R (réduire, réutiliser, recycler) a été lancée à Tokyo – il s'agit d'une étape importante en vue d'une utilisation plus efficace des ressources et des matières, qui accroît la compétitivité économique tout en réduisant les répercussions sur l'environnement.
4. Nous reconnaissons également l'importance de sensibiliser davantage les consommateurs aux incidences que leur comportement et leurs choix ont sur l'environnement, notamment par le biais d'initiatives internationales, comme la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

Bâtiments

5. Pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, nous entendons :
 - a) inviter l'Agence internationale de l'énergie (AIE) à examiner les normes et les codes du bâtiment en vigueur dans les pays développés et en développement, à établir des indicateurs pour évaluer l'efficacité énergétique et à répertorier les pratiques exemplaires des pouvoirs publics;

- b) encourager les activités de sensibilisation dans les pays en développement de partenariats existants, comme le Partenariat pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique;
- c) élaborer des lignes directrices ou des normes nationales pour l'achat et la gestion d'édifices publics dans nos pays respectifs.

Appareils

- 6. Afin d'encourager la coordination des politiques internationales en matière d'étiquetage, de normalisation et d'essai des appareils écoénergétiques, nous allons :
 - a) favoriser la mise en application de l'Initiative 1 watt de l'AIE;
 - b) demander à l'AIE d'effectuer une étude sur les normes et les codes s'appliquant actuellement aux appareils électriques partout dans le monde, en tirant parti de ses compétences en matière d'efficacité énergétique;
 - c) élargir l'utilisation d'un étiquetage clair et uniforme pour mieux renseigner les utilisateurs sur la consommation d'énergie des appareils;
 - d) œuvrer à l'échelle nationale et de concert avec d'autres pays pour essayer d'accroître l'efficacité énergétique et la performance environnementale des produits dans les secteurs prioritaires;
 - e) explorer les possibilités de coordonner les normes avec d'autres pays, en nous inspirant des exemples fournis par les organismes internationaux existants.

Transport terrestre

- 7. Nous encouragerons la conception et l'utilisation de véhicules plus propres, à meilleur rendement énergétique et à émissions plus faibles. À cette fin, nous entendons :
 - a) adopter des politiques ambitieuses pour stimuler les ventes de véhicules de ce type dans nos pays, notamment en ayant recours, le cas échéant, aux marchés publics pour accélérer l'expansion du marché;
 - b) demander à l'AIE de revoir les normes et codes actuels concernant le rendement énergétique des véhicules et de cerner les pratiques exemplaires;
 - c) favoriser la collaboration en matière de recherche, de développement et, s'il y a lieu, de déploiement de technologies dans des domaines comme l'essence et le carburant diesel propres, les biocarburants, les carburants

de synthèse, la technologie hybride, le rendement de la batterie et les véhicules à hydrogène;

- d) poursuivre nos discussions sur ces questions à la conférence internationale consacrée aux véhicules propres et écoénergétiques qui se tiendra en novembre au Royaume-Uni;
- e) sensibiliser davantage les consommateurs aux répercussions que le choix de leur véhicule a sur l'environnement, notamment grâce à la spécification claire et uniforme sur les étiquettes des données pertinentes sur la consommation d'énergie, le rendement énergétique et les émissions d'échappement, et encourager la diffusion d'informations plus précises sur l'incidence des habitudes de conduite et les choix de mode de transport.

Transport aérien

8. Nous entendons :

- a) lancer un programme de travail concerté pour explorer et activer le potentiel de progrès opérationnels (y compris le contrôle de la navigation aérienne et les opérations au sol) qui continuera de renforcer la sécurité, d'améliorer le rendement énergétique et de réduire les émissions dans le domaine du transport aérien;
- b) collaborer avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GEIC) pour fournir, en tant que partie de son quatrième rapport d'évaluation, une évaluation à jour des dernières preuves des incidences du transport aérien sur le climat;
- c) appuyer la recherche liée aux sciences du climat afin d'approfondir notre connaissance de questions précises, comme les effets des traînées de condensation et des cirrus, afin d'éclairer la prise de mesures sur les plans technologique et opérationnel;
- d) encourager la coordination entre nos programmes nationaux de recherche pour le développement de technologies à long terme, qui sont susceptibles de réduire considérablement les émissions.

Industrie

9. Nous entendons :

- a) travailler avec les banques multilatérales de développement pour étendre l'utilisation des évaluations volontaires des économies d'énergie dans le cadre d'importants investissements dans des projets nouveaux ou existants au sein de secteurs à forte intensité énergétique;
- b) inviter l'AIE à intensifier son travail pour évaluer le rendement énergétique et tenter de cerner les domaines où une analyse sectorielle plus poussée

des mesures écoénergétiques pourrait revêtir une valeur ajoutée, dans l'ensemble des pays développés et des pays en développement intéressés;

- c) former des partenariats, notamment sectoriels et transfrontaliers, avec l'industrie dans le but de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des principaux secteurs d'activité de nos économies;
- d) continuer d'appuyer le travail du centre d'information de la CCNUCC sur le transfert de technologie, *TT:Clear*, en diffusant des informations sur les technologies disponibles, et accroître la mise en commun de l'information sur les pratiques exemplaires et les politiques nationales afin d'encourager le déploiement de technologies écoénergétiques.

Oeuvrer pour un avenir plus propre

- 10. Un approvisionnement énergétique fiable et abordable est essentiel pour assurer une forte croissance économique tant dans les pays du G8 que dans le reste du monde. L'accès à l'énergie est également crucial pour réduire la pauvreté : dans le monde en développement, deux milliards de personnes n'ont pas accès à des services énergétiques modernes.
- 11. Pour relever ces défis de taille, nous devons diversifier nos sources d'énergie, notamment en utilisant davantage les énergies renouvelables. Les combustibles fossiles continueront de compter pour une part importante des sources mondiales d'énergie, et nous devons trouver des façons de gérer la pollution atmosphérique ainsi que les émissions de gaz à effet de serre qui s'y rattachent. Nous devons profiter de toutes les occasions d'améliorer le rendement tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de l'extraction à la production et au transport de l'énergie, et de développer au maximum le vaste potentiel inexploité d'autres sources d'énergie produisant moins d'émissions.
- 12. Nous prenons acte des efforts déployés par les membres du G8 qui continueront d'utiliser l'énergie nucléaire et de développer des technologies de pointe qui seront plus sûres, plus fiables et plus résistantes au détournement et à la prolifération.

Combustibles fossiles plus propres

- 13. Nous appuierons les efforts pour produire de façon plus propre et efficace de l'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles. Pour ce faire, nous allons :
 - a) appuyer le travail de l'AIE dans les grandes économies consommatrices de charbon pour examiner et évaluer l'efficacité énergétique des centrales alimentées au charbon et assurer une large diffusion de l'information à cet égard; et recommander des moyens pour faciliter l'accès aux pratiques exemplaires;

- b) inviter l'AIE à réaliser une étude générale des centrales construites récemment, en tirant parti des travaux de son Clean Coal Centre, pour déterminer les centrales qui sont les plus rentables et écoénergétiques et produisent le moins d'émissions, et diffuser largement ces informations;
 - c) continuer de travailler avec l'industrie ainsi que des programmes et partenariats nationaux et internationaux de recherche, dans le cadre de projets visant à faire ressortir le potentiel de technologies de pointe en matière de combustibles fossiles, notamment le charbon épuré.
14. Nous chercherons à accélérer le développement et la commercialisation de technologies de captage et stockage du carbone (CSC), par les mesures suivantes :
- a) appuyer les objectifs et les activités du Forum sur le leadership en matière de séquestration du carbone (CSLF) et l'inciter à travailler avec l'ensemble de la société civile ainsi qu'à surmonter les obstacles à l'acceptation des technologies de CSC au sein du public;
 - b) inviter l'AIE à organiser, en collaboration avec le CSLF, un atelier sur les débouchés à court terme des technologies de CSC dans le secteur des combustibles fossiles, notamment dans la récupération assistée du pétrole et l'élimination du CO₂ de la production de gaz naturel;
 - c) inviter l'AIE à travailler avec le CSLF afin d'étudier les définitions, les coûts et le potentiel d'une usine « prête pour le captage » et d'envisager des incitatifs économiques;
 - d) collaborer avec les principaux pays en développement à la recherche d'options pour le stockage géologique du CO₂;
 - e) œuvrer de concert avec l'industrie et les programmes et partenariats de recherche nationaux et internationaux pour explorer le potentiel des technologies de CSC, notamment avec les pays en développement.
15. Nous allons encourager le captage du méthane, un puissant gaz à effet de serre, en déployant des efforts pour :
- a) appuyer le Partenariat Methane to Markets et le Partenariat mondial pour la réduction des gaz torchés (GGFR) de la Banque mondiale et favoriser l'élargissement de la participation à ces partenariats;
 - b) œuvrer sur le plan bilatéral pour appuyer la prorogation du GGFR de la Banque mondiale après 2006.

Sources d'énergie renouvelables

16. Nous favoriserons la poursuite du développement et de la commercialisation de sources d'énergie renouvelables en prenant des mesures pour :
 - a) appuyer le Programme d'action international de la Conférence internationale sur les énergies renouvelables tenue à Bonn en 2004, à commencer par la conférence dont le gouvernement chinois sera l'hôte à la fin de 2005, ainsi que les objectifs du Renewable Energy Policy Network (REN 21);
 - b) tirer parti des travaux des parties intéressées, effectués entre autres dans le cadre de partenariats, comme le Partenariat pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique (PEREE) et le Mediterranean Renewable Energy Partnership (MEDREP), afin de faire avancer le Plan de mise en oeuvre de Johannesburg;
 - c) travailler avec les pays en développement pour les aider à renforcer leurs capacités, élaborer des cadres stratégiques, entreprendre des activités de recherche et développement et évaluer le potentiel en matière d'énergies renouvelables, comme la bioénergie;
 - d) créer un partenariat mondial pour la bioénergie afin d'appuyer l'usage à plus vaste échelle et rentable de la biomasse et des biocombustibles, en particulier dans les pays en développement où l'utilisation de la biomasse est très répandue, dans la foulée de l'Atelier international de Rome sur la bioénergie;
 - e) encourager l'établissement et l'élargissement de l'éventail d'accords de mise en oeuvre sur les énergies renouvelables dans le cadre de l'AIE.

Réseaux électriques

17. Nous collaborerons avec l'AIE afin de :
 - a) rassembler les recherches sur les difficultés qui se posent pour intégrer les sources d'énergie renouvelable à des réseaux et optimiser l'efficacité de ces derniers, et produire un rapport à cet égard;
 - b) désigner des centres d'excellence et assurer une liaison entre eux pour promouvoir la recherche et le développement dans les pays développés et en développement;
 - c) encourager, en 2006-2007, la tenue d'ateliers visant à évaluer et à promouvoir des moyens de surmonter les obstacles techniques, réglementaires et commerciaux.

Promouvoir la création de réseaux de recherche et développement

18. Nous reconnaissons le besoin de renforcer les efforts, la coopération internationale et la coordination en matière de recherche et développement des technologies énergétiques. Nous continuerons de faire progresser la recherche, le développement et la diffusion de ces technologies dans tous les domaines désignés dans le Plan d'action du Sommet d'Évian pour mettre la science et la technologie au service du développement durable.
19. Nous exprimons notre appui à la recherche et au développement de technologies et de procédés où l'hydrogène est utilisé comme vecteur énergétique. Nous encourageons les parties intéressées à continuer d'appuyer le travail réalisé par l'AIE et le Partenariat international pour l'économie de l'hydrogène (PIEH) afin de coordonner les efforts de recherche dans ce domaine.
20. Nous prenons acte de la tenue, à Oxford en mai 2005, de l'atelier sur la recherche et l'innovation énergétiques et entendons :

a) collaborer avec l'AIE afin de :

- tirer parti des travaux déjà en cours par le biais de ses accords de mise en oeuvre pour faciliter la coopération et partager les résultats des recherches sur l'énergie;
- resserrer les liens avec les milieux d'affaires à l'échelle internationale et les pays en développement;
- dresser un inventaire des efforts concertés en cours pour faciliter les échanges sur leur efficacité;

b) rehausser le profil des réseaux de recherche existants et, s'il y a lieu, œuvrer pour accroître la participation à ces réseaux;

c) chercher des moyens d'améliorer les accords actuels de collaboration entre pays développés et en développement, et accroître la participation des pays développés aux réseaux existants.

Financer la transition vers une énergie plus propre

21. Un climat propice à l'investissement et des mécanismes de marché efficaces sont essentiels pour assurer une utilisation effective des nouvelles technologies et un meilleur accès à l'énergie et, partant, la croissance économique. Nous reconnaissons que toute stratégie axée sur le marché utilisée pour promouvoir les technologies et les ressources énergétiques propres peut faire appel à une vaste gamme d'outils, que chaque pays choisira en fonction de sa propre situation.
22. Nous nous emploierons à :

a) appuyer une stratégie axée sur le marché pour promouvoir l'efficacité énergétique et accélérer l'investissement ainsi que le déploiement de technologies propres qui faciliteront la transition vers une nouvelle ère caractérisée par une production plus faible d'émissions;

b) adopter, s'il y a lieu, des cadres stratégiques axés sur le marché qui :

- encouragent le réinvestissement dans le remplacement de l'infrastructure;
- éliminent les obstacles à l'investissement direct;
- mobilisent les capitaux privés en faveur du développement propre;
- utilisent des normes ou des indicateurs réglementaires et de fixation des prix

pour renforcer la confiance dans la valeur des investissements à court et à long terme, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de polluants.

c) faciliter le dialogue sur le rôle, l'opportunité, les synergies potentielles et la synchronisation des diverses stratégies en tenant compte du contexte propre à chaque pays, entre autres par :

- des cadres stratégiques sectoriels, nationaux ou internationaux, à long terme, assortis d'objectifs;
- des instruments reposant sur le marché, notamment des incitatifs fiscaux ou d'autres mesures d'encouragement au développement et au déploiement de technologies, des certificats négociables et des modalités d'échange de droits pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ou de polluants;
- des mécanismes de compensation volontaires ou dans le cadre de projets.

23. Ceux d'entre nous qui ont ratifié le Protocole de Kyoto sont résolus à :

a) travailler au renforcement et à l'avancement de la mise en œuvre des mécanismes du marché (comme l'Application conjointe, l'échange international de droits d'émission et le Mécanisme pour un développement propre - MDP);

b) faire tout leur possible afin que le Conseil exécutif du MDP et les institutions connexes qui appuient l'échange de droits d'émissions soient dotés de ressources financières suffisantes d'ici la fin de 2005.

24. Nous reconnaissons le rôle précieux que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) joue pour faciliter la collaboration avec les pays en

développement au sujet de l'utilisation de systèmes énergétiques plus propres et efficaces, y compris l'énergie renouvelable, et espérons que la reconstitution des ressources du Fonds sera couronnée de succès cette année et que l'on mènera à bien tous les engagements à l'égard de la réforme subsistant de la troisième reconstitution.

25. Nous inviterons la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD) à approfondir le dialogue avec les emprunteurs au sujet de l'énergie et à présenter des propositions concrètes à leurs assemblées annuelles afin de :
 - a) tirer le meilleur parti des ressources et des instruments de financement existants et concevoir un cadre d'investissement dans le secteur de l'énergie pour accélérer l'adoption de technologies qui accroîtront le rendement énergétique aux niveaux de la production et de la consommation;
 - b) explorer, dans le cadre de leurs portefeuilles de prêts nouveaux et existants, les possibilités d'accroître le volume d'investissements dans les technologies portant sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, conformément à la mission fondamentale des BMD : réduire la pauvreté;
 - c) travailler avec les pays emprunteurs intéressés et dont les besoins en énergie sont considérables afin de trouver des moyens de favoriser la croissance tout en réduisant la production de gaz à effet de serre, en harmonie avec leurs priorités, et de faire en sorte que ces moyens soient intégrés dans les stratégies d'aide aux pays;
 - d) renforcer les capacités commerciales locales d'élaborer et de financer des projets rentables qui assurent la promotion de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie faibles en carbone.
26. Nous continuerons de nous servir de nos programmes de développement bilatéral, en accord avec nos priorités nationales, afin de promouvoir l'adoption de politiques énergétiques plus durables dans le monde entier.
27. Nous travaillerons avec les organismes de crédit à l'exportation afin d'accroître la viabilité économique et financière des projets axés sur l'efficacité énergétique et l'énergie propre.
28. Nous tirerons parti du travail accompli dans d'autres forums, comme le Groupe d'experts en transfert de technologie de la CCNUCC, afin d'appuyer les efforts nécessaires au renforcement des capacités, à la mise en place d'un environnement porteur et à la diffusion de l'information.
29. Nous oeuvrerons également par le biais de partenariats multipartites afin d'élaborer les cadres stratégiques, réglementaires et de financement dont les principaux pays en développement ont besoin pour mettre en balance les risques et les gains potentiels sur le plan commercial de façon à attirer les investisseurs privés.

Gérer les répercussions du changement climatique

30. Nous réaffirmons l'importance du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et nous nous réjouissons de l'analyse approfondie des recherches qu'il mène actuellement pour terminer son Quatrième rapport d'évaluation d'ici 2007.
31. Tous les pays doivent disposer d'un meilleur accès à l'information et accroître la capacité scientifique qui permettra à leur gouvernement d'intégrer les facteurs climatiques, environnementaux, sanitaires, économiques et sociaux aux stratégies d'adaptation et de planification du développement. Nous notons que les données sur l'Afrique comportent les lacunes les plus graves, qu'il faut pallier au plus vite.
32. Nous soulignons le travail accompli dans le cadre de la CCNUCC pour aider les pays en développement à accroître leurs capacités d'adaptation et d'atténuation, notamment grâce à la priorité que le Fonds pour l'environnement mondial accorde à l'adaptation.
33. Nous espérons poursuivre, notamment au Sommet de suivi de la Déclaration du Millénaire qui se tiendra en septembre 2005, le débat sur les moyens de renforcer les stratégies énergétiques et de développement pour mieux faire face aux impacts climatiques.

Suivi et interprétation des données

34. À Évian, le G8 s'est engagé à renforcer la coopération internationale en ce qui a trait à l'observation de la Terre. Nous continuerons à faire preuve de leadership dans ce domaine et nous nous réjouissons de l'adoption d'un plan décennal de mise en oeuvre pour le Système mondial des systèmes d'observation de la Terre (GEOSS) au troisième Sommet sur l'observation de la Terre, qui a eu lieu à Bruxelles en février 2005. Nous entendons :
 - a) faire progresser la mise en oeuvre du GEOSS à l'échelle nationale dans nos États membres;
 - b) soutenir les efforts pour aider les pays et régions en développement à profiter pleinement du GEOSS, y compris du Système mondial d'observation du climat (SMOC), par la mise en place de systèmes d'observation destinés à combler les lacunes dans l'information, le renforcement de la capacité nationale et régionale d'analyser et d'interpréter les données tirées des observations et la conception de systèmes et d'outils d'aide à la décision répondant aux besoins de la population locale;
 - c) œuvrer spécialement pour le renforcement des institutions spécialisées dans l'observation du climat en Afrique, par le canal du SMOC, afin de

créer en Afrique des centres climatiques régionaux entièrement opérationnels.

Gestion des risques

35. Nous entendons :

- a) inviter la Banque mondiale à élaborer et à mettre en oeuvre des lignes directrices concernant les pratiques exemplaires à utiliser pour la sélection des investissements dans des secteurs vulnérables au climat, afin de déterminer l'effet potentiel des risques d'ordre climatique sur le rendement ainsi que les moyens optimaux de gérer ces risques, en collaboration avec les gouvernements hôtes et les communautés locales;
- b) inviter d'autres grandes organisations de développement multilatérales et bilatérales à adopter les lignes directrices de la Banque mondiale ou à élaborer et à mettre en œuvre des directives semblables.

Exploitation illégale de la forêt

- 36. Nous sommes conscients des incidences que l'exploitation illégale des forêts a sur les moyens de subsistance de nombreux habitants des pays les plus pauvres d'Afrique et d'ailleurs, ainsi que sur la dégradation de l'environnement, la perte de biodiversité, la déforestation et, par conséquent, le développement durable à l'échelle mondiale. Nous reconnaissons particulièrement l'importance des puits de carbone mondiaux, notamment dans le bassin du Congo et la région de l'Amazonie.
- 37. Nous convenons qu'il est important de s'attaquer à l'exploitation illégale de la forêt en vue de parvenir à un développement durable des forêts. Pour trouver une solution efficace à ce problème, tant les pays producteurs que consommateurs de bois se doivent d'agir.
- 38. Nous souscrivons aux conclusions de la Conférence des ministres du Développement et de l'Environnement du G8 sur l'exploitation illégale de la forêt. Pour atteindre nos objectifs dans ce domaine, nous nous emploierons à donner suite aux conclusions adoptées à cette réunion, et chaque pays jouera le rôle qui lui permettra d'apporter la contribution la plus efficace.